

Financement

Pour tout investissement, votre conseiller chambre de métiers vous oriente et vous informe des subventions, mesures fiscales, prêts à taux bonifiés disponibles pour votre entreprise.

Voir contacts au dos de la plaquette

Repères

En 2012, les CMA de Champagne-Ardenne ont souhaité connaître les actions mises en place par les artisans en faveur des économies d'énergie.

(enquête régionale CRMA)

94% des dirigeants ont mis en place des actions sans investissement pour réaliser des économies d'énergie.

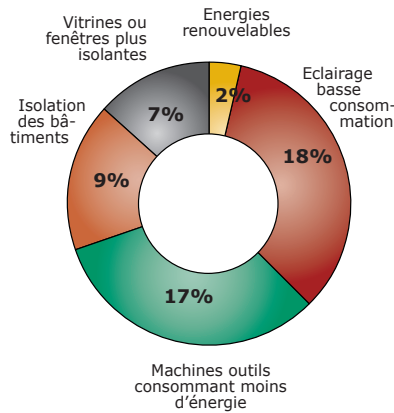
La facture énergétique représente

0,80%* du chiffre d'affaires de l'entreprise

600€ HT* par an et par actif

*source CNIDEP

84% des dirigeants ont déjà investi ou envisagent d'investir dans une ou plusieurs solutions d'économies d'énergie



% des investissements mis en place ou prévus par les artisans champardennais pour réduire leurs consommations d'énergie

source : enquête régionale CRMA, 2012

A votre disposition

Vous trouverez de nombreuses informations sur les réglementations, les équipements, les bonnes pratiques et les certifications environnementales, auprès de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat et des organismes suivants :



P2I, Pôle National d'Innovation de l'Imprimerie
www.innovation-imprimerie.com
 Marque **Imprim'Vert** www.imprimvert.fr
www.cnidep.com
www.artisanat.fr

Contactez votre conseiller environnement

Pour réaliser un pré-diagnostic énergétique, obtenir des solutions personnalisées et ainsi réduire durablement vos factures



Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Champagne-Ardenne
 42 rue Titon
 51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 68 10 55

CONTACT



Partenaires



Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Champagne-Ardenne avec le Fonds Européen de développement régional



Co-conception CMA76, CRMA Haute-Normandie, CRMA Aquitaine

Artisans, donnez-vous l'énergie de faire des économies



Imprimerie & Sérigraphie



Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat vous accompagne



Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Région Champagne-Ardenne



Chambre de Métiers et de l'Artisanat Aube



Chambre de Métiers et de l'Artisanat Ardennes



Chambre de Métiers et de l'Artisanat Marne



Chambre de Métiers et de l'Artisanat Haute-Marne

Septembre 2012 - CRMA Champagne-Ardenne - crédits photos Nasser Zebidour-APCMA - imprimé sur papier 100% recyclé éco-labelisé - imprimeur IMPRIM'VERT

N'étant pas experte dans le domaine de l'énergie, le pré-diagnostic m'a donné un point rapide et complet sur les possibilités d'économies d'énergie, ainsi que sur les améliorations des consommations dans mon entreprise.

Mme Mougnot, gérante - Brienne-le-Château (10)

Témoignage

Pourquoi agir ?

Les ressources naturelles s'épuisent, leurs coûts augmentent, l'énergie est l'enjeu majeur de tous.

Mais rassurez-vous, l'augmentation de vos factures d'énergie n'est pas une fatalité !

Comment agir ?

A chaque étape, de nouvelles économies !

Etape 1 : Information

Maîtriser l'énergie c'est commencer par faire la chasse au gaspillage. Il suffit de **petits gestes pour enclencher le processus** qui vous permettra de limiter vos dépenses de production (fabrication, chauffage, éclairage...) et réduire ainsi vos factures.

Etape 2 : Pré-diagnostic Energie




Faire un état des lieux de votre entreprise, définir précisément les postes de consommation, identifier les actions qui auront le plus d'impact, estimer le retour sur investissement et ainsi réduire encore plus durablement vos factures...

... voilà tout ce que vous propose **gratuitement** votre conseiller (grâce à une prise en charge par nos partenaires).

Etape 3 : Etude de faisabilité

Un bureau d'études vous accompagne pour optimiser vos projets pour réduire vos consommations d'énergie. Choix des technologies, dimensionnement, analyse des offres, réception des travaux, **vous serez sûr de l'efficacité des investissements engagés !**

Des petits gestes quotidiens, 1^{ère} étape pour enclencher le processus !

	Sur quoi agir ?	Plan d'actions
	Les contrats d'énergie	<ul style="list-style-type: none"> • Relevez et suivez vos factures. • Pensez à adapter vos contrats de fourniture d'énergie pour ajuster la puissance souscrite à celle réellement consommée (le coût de l'abonnement est proportionnel à la puissance souscrite dans l'abonnement).
	Eclairage	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégiez l'éclairage naturel. • Lors du remplacement ou de la rénovation de l'éclairage, optez pour des ballasts électroniques sur les néons (10% d'économie supplémentaire), des lampes basse consommation ou des LED. • Scindez les alimentations et les commandes pour n'éclairer que les zones utiles à l'activité. • Pensez aux horloges programmables ou aux interrupteurs crépusculaires pour la commande de votre éclairage extérieur.
	Isolation	<ul style="list-style-type: none"> • Optez pour une isolation de bonne qualité, c'est jusqu'à 30% d'économie sur le chauffage (réduisez les volumes à chauffer par des cloisons, faux-plafonds... ; renforcez en priorité la couverture, responsable de la majeure partie des déperditions thermiques). • Installez des stores, des auvents ou des films solaires sur les vitrages pour limiter les rayonnements solaires extérieurs.
	Chauffage	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les bureaux : évitez les solutions électriques par simple convecteur et préférez des appareils à accumulation. • Pour les ateliers : <ul style="list-style-type: none"> - (locaux bien isolés) préférez les solutions fonctionnant au gaz naturel (générateurs d'air chaud), couplées à l'installation d'un déstratificateur d'air pour une répartition uniforme de la chaleur. - (locaux faiblement isolés) utilisez des panneaux radiants infrarouges. • Régulez la température de vos locaux : 19-20°C en journée ; 12 à 14 °C les soirs et week-ends. • Baissez d'1°C le thermostat, c'est 7% d'économie sur la facture de chauffage !
	Climatisation Ventilation	<ul style="list-style-type: none"> • Evitez le recours à la climatisation et favorisez l'aération naturelle. • En cas de forte chaleur, une température de 26° est suffisante pour rafraîchir l'intérieur. • Diminuez les apports de chaleur grâce aux protections solaires extérieures.
	Matériel de production	<ul style="list-style-type: none"> • Lors d'achats, privilégiez les machines qui consomment le moins d'énergie (compresseur, bureautique, presses offsets à moteur haut rendement, CTP sans traitement...). • Evitez de faire fonctionner vos machines à vide ou de les laisser en veille. • Planifiez les travaux de manière à optimiser les temps d'utilisation et l'étalement des mises en route des machines à forte puissance. • Faites entretenir régulièrement vos équipements pour augmenter leur durée de vie et optimiser leur consommation énergétique. • Pour le compresseur d'air : veillez à l'éteindre la nuit, faites une vérification régulière des fuites, effectuez une vidange d'huile annuellement. • Pour l'offset feuille : possibilité de récupérer la chaleur dégagée par le refroidissement du compresseur et/ou du sèche infrarouge (bout de ligne) pour le chauffage des locaux en hiver. Pour le séchage infrarouge, préférez des lampes à longueur d'ondes moyennes.